LETTRE DE LONDRES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Lord Halifax est aujourd'hui le ministre le plus influent du Cabinet. Il sera appelé à remplacer M. Neville Chamberlain comme Premier Ministre dans un avenir peut-être assez prochain, en automne, dans d'ici-là M. Neville Chamberlain va être obligé de procéder à un nouveau remaniement ministériel et à remplacer ceux que le « Times », dans un récent article, appelait « les ministres fatigués ». On ne pardonne pas à lord Runciman, lord président du Conseil, une absence de huit mois, un voyage autour du monde pendant lequel il reçut son traitement de ministre. La situation de lord Stanhope, premier lord de l'Amirauté, est également très précaire ; et l'on prête au Premier Ministre l'intention de remanier pour la sixième fois son gouvernement dès le retour du Roi, le 22 juin prochain. Par conséquent, le séjour que M. Eden fera à Paris vers le 15 juin prochain ne sera pas sans importance. On parle également de la nomination possible de lord Trenchard, ancien commandant en chef de l'aviation britannique pendant la guerre, qui viendrait ainsi, comme lord Chatfield, augmenter le nombre des « experts » du Cabinet britannique.

⁂

S'il faut en croire les rapports confidentiels reçus à Londres, les exercices et les manœuvres qui ont eu lieu au cours de l'inspection de la ligne Siegfried par le chancelier Hitler ont révélé que ces fortifications étaient encore bien vulnérables. On a déjà parlé des ravages causés par les inondations, de l'impossibilité ou se trouvaient les ingénieurs de construire en dix-huit mois une ligne de défense d'une puissance égale à la ligne Maginot que l'on mit neuf ans à réaliser. Mais jusqu'à maintenant on ne savait pas que les exercices de tir allemand avaient prouvé la mauvaise qualité des matériaux employés, notamment du ciment. Plusieurs bastions s'effondrèrent, certains furent entièrement détruits par des explosions.

L'état-major allemand en aurait conclu que, pour le moment et pendant plusieurs mois encore, la ligne Siegfried pourrait être brisée par l'artillerie française. Cette grave constatation ne va pas manquer d'influencer les décisions à venir du maître de l'Allemagne.

Gérard BOUTELLEAU

SI VOUS AVEZ SOIF

Buvez quelques gouttes d'**ANTÉSITE** dans un grand verre d'eau fraîche. Boisson exquise et désaltérante.

6 fr. le flacon pour 30 litres. Pharmac., Épic., Drog., Herb.

9640

LA DÉCLARATION DU MARÉCHAL PÉTAIN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

» J'ai opposé et j'oppose devant vous un démenti formel à ces bruits de démission. Mes successeurs éventuels attendront encore. Je ne quitterai mon poste en Espagne que lorsque la situation sera complètement éclaircie, que mon Pays pourra se dispenser de mon concours ».

Les paroles du Maréchal Pétain ont été vigoureusement applaudies par toute l'assistance.

Un vin d'honneur a été ensuite offert au Maréchal, qui était entouré du Général Aublet, commandant la 36e division d'infanterie, du Général Vautier, chef d'état-major de l'ambassadeur et de nombreux officiers.

Les grands chefs indiens de Calgari rendent hommage aux souverains britanniques

Calgari (Alberta), 27. — Les souverains britanniques ont reçu, à Calgari, l'hommage des grands chefs indiens de Calgari.

Ils ont gagné la station climatique de Banff, où ils se reposeront jusqu'à demain matin.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

6me FOIRE COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DE DOUAI

Achetez !.. Il faut acheter !...

Tel est le mot d'ordre du jour

Pour **acheter bien**, allez vous documenter à la VIme Foire Commerciale, Industrielle et Agricole de DOUAI qui se tiendra du 8 au 19 Juin et où vous trouverez présentées les plus récentes innovations des producteurs de la Région.

Pour vous permettre de vous y rendre à peu de frais la Société Nationale des Chemins de Fer français délivrera les samedis, dimanches et lundis pendant la durée de la Foire des billets spéciaux d'aller et retour de 2e et 3e classe à destination de Douai, comportant une réduction de 40 % sur le prix de deux billets simples à place entière, au départ de toutes les gares situées dans la zone délimitée par LILLE, ARMENTIERES, BERGUETTE, BETHUNE, LENS, ARRAS, CAMBRAI, SOLESMES, LE QUESNOY, VALENCIENNES BLANC-MISSERON, SAINT-AMAND.

Il ne vous en coûtera ainsi, en 3e classe, pour le voyage aller et retour que :

24 francs au départ d'ARMENTIERES,

11 francs au départ de SELLIN

Ces billets, valables pour la journée de leur délivrance seront admis dans les trains du service régulier à l'exclusion des trains rapides et des autorails.

9524

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DU CHILI EST SUSPENDU DE SES FONCTIONS

Santiago du Chili, 27. — La Chambre a approuvé, par 68 voix contre 59 et 2 abstentions, l'accusation portée par les députés de droite contre le ministre de l'Intérieur, qui avait appliqué la loi sur la sécurité de l'Etat au « Diario Ilustrado », journal d'opposition de droite, à la suite d'attaques contre le gouvernement.

Ce vote a provoqué de violentes manifestations de la foule contre les parlementaires de droite.

Le ministre de l'Intérieur sera suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que le Sénat se soit prononcé sur le vote de la Chambre. Le Sénat a 30 jours pour prendre sa décision, mais on espère qu'une solution interviendra la semaine prochaine.

UN INCENDIE CAUSE D'IMPORTANTS DÉGÂTS A LA FERME DE L'ÉCOLE DE GRIGNON

Versailles, 27. — Dans la matinée, un incendie s'est déclaré dans un hangar dépendant de la ferme de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon. Après plusieurs heures d'effort, l'incendie put être circonscrit et les bâtiments voisins préservés. Les dégâts, non encore évalués, sont très importants.

LA SITUATION INTERNATIONALE

Moscou, 27. — M. Molotov a reçu cet après-midi sir William Seeds, ambassadeur de Grande-Bretagne et M. Jean Payart, chargé d'affaires de France, qui lui ont remis le texte du projet franco-anglais de coopération contre l'agression. Cette entrevue a eu lieu non au commissariat des Affaires étrangères, mais au Palais du Conseil des commissaires du Peuple, au Kremlin, ce qui est interprété comme signifiant que M. Molotov a reçu les représentants anglais et français en la double qualité de président du Conseil des Commissaires du Peuple de l'U.R.S.S. et de commissaire aux Affaires étrangères, alors que jusqu'à présent il ne s'était entretenu avec eux qu'au second titre.

L'entrevue a duré de 16 h. à 17 h. 15.

Les grandes lignes de l'accord

Londres, 27. — Les rédacteurs diplomatiques des journaux londoniens constatent ce matin, avec une satisfaction évidente, la coïncidence existant entre l'envoi des propositions britanniques à Moscou et l'invitation faite au maréchal Vorochilov de venir à Londres. Cette coïncidence ne leur paraît d'ailleurs guère fortuite, mais plutôt comme une heureuse confirmation des progrès signalés dans la marche des négociations anglo-russes et comme un bon présage de l'accueil que doit réserver le Kremlin aux propositions de Londres.

De celles-ci les journaux continuent à énumérer les grandes lignes déjà indiquées ces jours derniers, à savoir que **ces puissances s'engagent à s'aider mutuellement pour résister à toute attaque dirigée contre l'une d'elle, soit directement, soit du fait, qu'elle remplit ses engagements envers d'autres puissances et qu'elles entreront en consultation au sujet de tout autre acte d'agression.**

Elles déclareront, souligne le « Times » que **l'accord est entièrement défensif et incorpore les principes de la S.D.N. avec cette différence que l'assistance mutuelle n'attendrait pas le verdict de Genève, en cas d'urgence.**

Le Gouvernement, ajoute le « Times » demeure en contact avec les Dominions et avec les puissances européennes intéressées, y compris la Turquie et la Pologne, la Roumanie et la Grèce.

Le « Daily Telegraph and Morning Post » retient le fait qu'en vertu des propositions transmises à Moscou, tout pays, qui n'entre pas actuellement dans le cadre du front contre l'agression qui serait l'objet d'une attaque et réclamerait assistance, serait en droit de recevoir cette assistance. Cela signifie en fait, remarque l'organe conservateur, que bien que le nouvel instrument ne soit pas conclu comme devant entrer dans le cadre du pacte de la S.D.N., ses principes et son libellé indiquent un retour au principe de la sécurité collective.

« La paix ou la guerre dépendront de l'attitude de Londres et de Paris à l'égard des revendications de l'axe »

écrivent les « Relazioni internazionali ».

Rome, 27. — Le sort de la paix européenne dépend de l'attitude de la France et de l'Angleterre à l'égard des revendications allemandes et italiennes. Ce thème qui n'est pas nouveau dans la presse italienne est repris par les « Relazioni Internazionali »

La paix ou la guerre, dit l'article, dépendront de l'attitude de Londres et de Paris. Le bloc anglo-franco-russe, moins compact dans la réalité que sur le papier, pourra se ranger en face du bloc italo-allemand. L'Europe connaît la politique des blocs, c'est dans sa tradition, mais ceux qui espèrent en un équilibre résultant éventuellement de cet alignement des forces politiques et militaires, doivent se rendre compte, dès ce moment, que l'équilibre européen du XXe siècle, pour qu'il puisse être tel et durer, doit être le résultat d'une ample révision des systèmes coloniaux actuels et d'un libre et rapide achèvement de la construction unitaire de l'Allemagne.

A Paris et à Londres on devrait bien comprendre qu'un règlement de la question de Dantzig et des problèmes coloniaux vaut bien la paix européenne.

Le discours prononcé à Londres par M. Grandi suscite de vives critiques dans la presse anglaise

Londres, 27. — Le discours prononcé à l'ambassade d'Italie à Londres par le Comte Grandi, suscite dans la presse de l'après-midi, de violentes critiques.

L' « Evening Standard » est indigné qu'un ambassadeur se soit livré, dans le pays auprès duquel il est accrédité à une attaque aussi violente contre les démocraties et ne croit pas qu'il lui soit possible de continuer d'exercer ses fonctions à Londres.

La collaboration des aviations italienne et allemande

Le général Milch, sous-secrétaire d'Etat du Reich à l'aéronautique a été reçu par M. Mussolini

Rome, 27. — M. Mussolini a reçu aujourd'hui le général Milch, Sous-Secrétaire d'Etat à l'Aéronautique allemande avec lequel il s'est longuement et cordialement entretenu.

On sait que l'objet de la mission à Rome du général Milch est de préciser les modalités de la collaboration des aviations militaires italiennes et allemande, conformément aux stipulations du pacte militaire italo-allemand signé à Berlin le 22 mai dernier.

La conclusion des pactes de non-agression entre le Reich et les Etats baltes

Les ministres des Affaires étrangères de Lettonie et d'Estonie ont eu une entrevue à Riga

Riga, 27. — M. Munter, Ministre des Affaires Etrangères, a longuement conféré aujourd'hui avec M. Selter, Ministre des Affaires Etrangères d'Estonie, venu spécialement à Riga pour examiner avec son collègue Lettonien, la question de la conclusion d'un pacte de non-agression avec le Reich.

Aucun communiqué n'a été publié à l'issue de leur entretien, M. Selter est reparti par avion pour Tallinn à 14 h.

Le Congrès de l'Union Socialiste et Républicaine à Angoulême

La discussion sur la politique intérieure a occupé la séance de l'après-midi

Angoulême, 27. — Le cinquième congrès national de l'Union Socialiste et Républicaine a été ouvert, ce matin, à 10 h., dans la salle philharmonique, par M. Marcel Déat, ancien ministre, secrétaire général du parti et nouvel élu d'Angoulême.

C'est M. René Gounin, sénateur de la Charente, qui préside cette première séance consacrée à l'examen des rapports statutaires.

Après avoir approuvé la gestion financière, les congressistes ont abordé la discussion du rapport moral, présenté par M. Marcel DEAT.

Puis M. LAFAYE, député de la Gironde, ancien ministre, fait l'historique des luttes du parti et propose quelques réformes dans les méthodes de travail parlementaire. La séance est suspendue. Les congressistes se rendent à l'hôtel de ville, où la municipalité leur offre un vin d'honneur.

La séance de l'après-midi

Dans sa séance de l'après-midi, ouverte à 15 h. et présidée par M. Raymond Berger, député de l'Eure, le congrès de l'U.R.S. aborde la discussion des questions de politique intérieure.

M. MONTAGNON, après avoir souligné le danger communiste, lit son rapport sur les problèmes économiques et sociaux. Il réclame une mobilisation industrielle plus complète, fait des réserves sur la politique du gouvernement et déclare notamment que si le franc est aujourd'hui une monnaie solide, c'est surtout parce que la livre sterling est attaquée. Il préconise la mise en valeur de toutes les ressources du pays. Il déclare ensuite que la guerre ne pourra être évitée que par une opération monétaire mondiale de grande envergure.

Une inflation généralisée imposera une réforme fondamentale des méthodes financières et économiques de tous les pays.

« Si, dans six mois, dit-il, la guerre n'a pas éclaté, il faudra remplacer les industries de guerre par des industries de paix. Ce sera une faillite générale. Dès aujourd'hui, il faut choisir : ou bien le problème de la guerre ou celui de l'organisation de la paix.

M. Montagnon poursuit : « Le problème des changes se reposera dans quelques mois pour toutes les nations. Peut-être verrons-nous un contrôle des changes semi-international et un contrôle des capitaux généralisé. C'est l'une des solutions possibles d'un problème complexe dont depend la paix ».

M. Montagnon traite ensuite des questions sociales, souligne la nécessité d'une politique d'accroissement de la natalité et termine, très applaudi, en affirmant que l'U.S.R. doit montrer aux « congressistes de Nantes, qui le cherchent, le chemin du véritable socialisme français ».

M. GOUNIN

M. René GOUNIN, sénateur de la Charente, traite des problèmes agricoles. Pou rarrêter l'exode des campagnes, il faut appliquer à leurs travailleurs les lois sociales, il faut instituer un Office des engrais et fixer les prix des produits agricoles suivant les prix de revient. Si des solutions urgentes ne sont pas apportées à ces problèmes, les masses paysannes risquent de se jeter vers les extrêmes : Fascisme ou Communisme.

M. L.-O. FROSSARD

M. L. O. FROSSARD, député, ancien ministre, président de l'U.S.R., ramène le debat sur le plan purement politique. « Nous sommes arrivés, dit-il, à une période de conformisme débilitant et puéril. La question pour nous est de savoir quelle attitude nous allons prendre ».

M. Frossard rappelle que son parti a refusé, à plusieurs reprises, d'être « l'aile marchante d'une majorité réactionnaire ».

Examinant l'action du groupe parlementaire de l'U.S.R., l'ancien ministre s'étonne que l'on ait pu faire reproche aux chefs du parti d'être divisés et de voter de manière contradictoire.

« L'important, dit-il, n'est pas de voter tout de façon semblable, mais de penser dans une même direction ».

M. Frossard déclare ensuite que si le groupe parlementaire approuve la politique extérieure du gouvernement, il n'en va pas de même de la politique intérieure et surtout financière.

Le député de l'Eure, critique vivement les mesures financières, récemment prises par le gouvernement ; il demande pour que le pays puisse poursuivre un effort réellement gigantesque, que personne n'en soit écarté ou n'arrive à s'y soustraire.

M. Frossard examine ensuite l'éventualité d'une prorogation du mandat parlementaire et s'en déclare partisan. Quant à la réforme électorale, M. Fossard estime que l'U.S.R. n'a pas à avoir peur d'un mode de scrutin à représentation proportionnelles, mais la R.P. est, d'après lui, un danger pour le régime républicain : « Je ne veux pas entraîner l'U.S.R. dans une politique exclusivement anticommuniste, dit-il, je ne veux pas confondre la masse des braves gens avec les chefs communistes qui les mènent. »

M. Frossard conclut en souhaitant que s'effectue au plus vite le rassemblement de toutes les forces françaises : « Sous le signe de l'unité française, nous réaliserons, j'en suis sûr, dit-il, une démocratie capable de mener la France à ses glorieux destins »

M. Anatole de Monzie, qui a quitté Paris aussitôt après la réunion du conseil des ministres, fait alors son entrée dans la salle du congrès, qui lui fait une chaleureuse ovation.

Une chorale d'enfants d'ouvriers chante alors « La Marseillaise » et plusieurs mélodies populaires. A 18 h. 15, la séance est levée.

EN EXTRÊME-ORIENT

Une violente bataille serait prochainement déclenchée dans le Hounan septentrional

Tchoung-King, 27. — L'Agence chinoise « Central News » annonce que tout laisse prévoir qu'une violente bataille va se déclencher dans le secteur du Hounan septentrional.

D'importants renforts nippons sont arrivés dans cette région venant de Changhaï.

Une protestation française contre l'arraisonnement de « l'Aramis »

Changhaï, 27. — Le vice-amiral Jean Decoux, commandant en chef des forces navales françaises en Extrême-Orient, a protesté énergiquement auprès des autorités navales japonaises de Changhaï contre l'arraisonnement du paquebot « Aramis », au large des côtes chinoises, le 24 mai.

LES CONGRÈS NATIONAUX

Celui de l'Association Générale des Mutilés de Guerre à Royan

Royan, 27. — Le 24e Congrès de l'Association générale des mutilés de guerre a poursuivi ses travaux ce matin.

M. Largeault a donné lecture de son rapport sur l'activité de la Confédération internationale des associations de mutilés et anciens combattants (C.I.A.M.A.C.). Ce rapport expose la situation de l'Europe actuelle devant les dangers de guerre ou de remaniements territoriaux voulus par les nations totalitaires ; il traite de l'action passée, présente et future des organisations internationales d'anciens combattants.

Ses conclusions demandent l'union complète et même la fusion de la C. I. A. M. A. C. et de la F. I. D. A. C. pour opposer leur volonté de paix à l'action des chefs d'Etats totalitaires qui sont capables de les conduire à la guerre.

On a entendu ensuite le rapport de M. René Richard sur l'utilisation des anciens combattants et des associations d'anciens combattants en temps de guerre.

UN VŒU

Le Congrès a adopté à l'unanimité les conclusions résumées dans le vœu suivant :

« Le 24e Congrès réuni à Royan : 1° demande instamment au gouvernement en l'état de tension extérieure, que prévoit la loi su rl'organisation du pays pour le temps de guerre de prendre d'urgence tous les arrêts, décrets, règlements d'administration publique qui doivent créer, aménager les organismes prévus et de s'en tenir à l'interprétation stricte de la loi ;

» 2° Déclare solennellement que la propagande à l'intérieur et à l'extérieur, l'égalité de tous devant le devoir de défense nationale, le contrôle des profits de guerre sous toutes leurs formes et dans tous les domaines ne seront réels et efficaces que par le concours des anciens combattants, soit individuellement, soit dans le cadre de leurs grandes associations ;

» Déclare que l'A. G. M. C. se met par chacun de ses membres et comme association, à la disposition du gouvernement français pour assurer, dans le cadre de l'article premier de la loi sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre et dans le respect et l'application stricte de la loi, la défense du pays et l'intégrité du sol national ».

L'assemblée a décidé, également, de faire une démarche, d'accord avec les autres associations d'anciens combattants, pour préciser l'utilisation des anciens combattants en temps de guerre, tout en demandant que cette utilisation entre dans le domaine pratique.

L'ACTIVITÉ DE LA F. I. D. A. C.

M. Marcel Héraud a donné des précisions sur le rôle et l'activité de la F. I. D. A. C., il a retracé l'activité de la F. I. D. A. C. depuis 1936 et regretté non seulement que l'Italie l'ait quittée, mais que l'annexion par l'Allemagne de la Tchécoslovaquie ait entraîné la disparition de cette dernière.

L'assemblée, debout, a manifesté sa sympathie pour la nation tchèque. M. Georges Rivollet, secrétaire général de la Confédération des Anciens Combattants et Victimes de la guerre, a annoncé que le prochain congrès de la F.I.D.A.C. aurait lieu à Belgrade le 24 septembre prochain.

LE RENOUVELLEMENT DES MANDATS

Avant la clôture de la séance, il a été procédé au renouvellement des mandats des membres sortants du bureau, qui ont tous été réélus à l'unanimité.

Celui de la Confédération française des Professions à Vichy

Vichy, 27. — La première journée du VIe Congrès national de la Confédération Française des Professions, présidée par M. Zamanski, président fédéral, a été consacrée à la lecture du rapport de M. Hamelin, président de la Fédération de Seine-et-Oise, sur la question suivante : « Devons-nous donner à nos collaborateurs un intérêt plus grand dans les entreprises en modernisant le mode de salaires ?

M. Hamelin a passé en revue différents systèmes de salaires et, après avoir développé les avantages et les inconvénients des différents systèmes appliqués jusqu'à ce jour, il a conclu qu' « il y avait lieu de retenir ceux susceptibles de resserrer entre les patrons et les ouvriers l'esprit de justice et de charité et de considérer l'ouvrier non comme une machine vivante, mais comme collaborateur. »

M. Rousson, président de la section forézienne, a présenté ensuite un rapport sur la question des surintendantes interentreprises.

Celui de la Mutualité française à Toulon

Toulon, 27. — Au cours de sa séance d'hier du Congrès de la Mutualité française, des rapports ont été présentés, notamment sur la mutualité maternités, la retraite mutualiste la retraite des vieux travailleurs.

Sur cette dernière question, le sénateur Dormann a déclaré qu'au Sénat, il s'efforcerait de faire triompher le point de vue de la mutualité.

En conclusion, le Congrès a adopté une résolution dans laquelle il confirme solennellement l'adhésion formelle donnée par les états généraux de la Mutualité au principe généreux de la retraite des vieux travailleurs, mais s'élève contre certains modes de financement proposés — qui retirent à la réforme son véritable caractère d'œuvre de solidarité nationale et en font supporter tout le poids à la classe économiquement faible que constituent les assujettis à la loi sur les Assurances Sociales.

LA SÉANCE DU MATIN

Le Congrès de la Mutualité française a poursuivi ses travaux ce matin.

L'assemblée a discuté les rapports sur la prévention et la prophylaxie, présenté par le docteur Masse, médecin-chef du service médical social, et sur la propagande, présenté par MM. Bourdon et Damarziot.

Il a été également traité des modifications à apporter à la législation mutualiste et à celle relative aux Assurances Sociales.

Celui des Anciens Combattants de l'Armée d'Orient, à Lorient

Lorient, 27. — Le 17e Congrès des Anciens Combattants de l'Armée d'Orient s'est ouvert, ce matin, sous la présidence de M. Bernard de Chanterac.

Cent cinquante délégués, venus de tous les points de la France, assistaient à cette première réunion, ainsi que M. Duval et le révérend père Privat Bélard, du mémorial français de Belgrade.

La séance a été consacrée à la vérification des pouvoirs et à la lecture du compte rendu moral, dans lequel le secrétaire général, M. Ghellini, a rappelé les grandes journées auxquelles a participé la Fédération Nationale en Yougoslavie, en Roumanie et en Grèce et qui ont renforcé les liens d'amitié avec ces pays amis.

Celui de l'Association des Croix de Guerre, à Nantes

Nantes, 27. — Le Congrès National de l'Association des Croix de Guerre s'est ouvert, ce matin, à Nantes, dans l'une des salles du château des Ducs, sous la présidence du colonel Fonck, vice-président général de l'Association, assisté du docteur Barbarroux, de Marseille ; de MM. Paga, de Casablanca, et Hausler, secrétaire.

Le président de la section de Nantes, organisatrice du Congrès, a souhaité la bienvenue aux délégués venus de toutes les régions de France et des colonies

Celui des sous-officiers de réserve à Mulhouse

Mulhouse, 27. — Le 8e Congrès National des Sous-Officiers de réserve s'est ouvert, aujourd'hui, en présence de plus de 2.000 sous-officiers de réserve, venus de toutes les provinces de France.

La manifestation a débuté, hier soir, par la réception du général Niessel, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre et président de la Fédération Nationale des Sous-Officiers de réserve.

Celui des Travailleurs chrétiens à Paris

Paris, 27 — La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens a ouvert les travaux de son 20e Congrès National, ce matin, au Centre Marcellin Berthelot, 28, rue Saint-Dominique.

La première séance de simple prise de contact a été consacrée à la vérification des pouvoirs. Six cents délégués assisteront au Congrès ; ils représentent 2.500 syndicats groupant près de 500 000 adhérents.

L'après-midi, les délégués au Congrès se sont répartis en Commissions : 1° Formation ; 2° Elections professionnelles ; 3° Loisirs ; 4° Eéquipement économique (Achat en commun, coopératives) ; 5° Presse et publications.

La séance principale du Congrès se tiendra dimanche matin, sous la présidence de **M. Kateire, vice-président de la Confédération (Pas-de-Calais).**

Celui de la Jeune République à Rouen

Rouen, 27. — Cet après-midi, s'est ouvert, à Rouen, le 20e Congrès National de la Jeune République, congrès placé sous le signe de la rénovation française pour la paix et la démocratie.

Une première séance plénière a été consacrée à la rénovation morale, sociale et politique.

UNE POÉTESSE DE CHEZ NOUS

SUZANNE R.-C. LÉCLUSELLE

A de rares exceptions près, les poétesses traduisent leurs sentiments en des œuvres un peu mièvres et dont la sensibilité ne suffit pas à cacher l'absence de profondeur. Mme Suzanne Renaux-Carpentier Lécluselle qui vient de publier chez Alphonse Lemerre, un très beau recueil de poèmes intitulé : « Appassionata », n'est pas à ranger parmi elles. Au contraire, il y a dans ses vers un accent puissant qui dénote une personnalité forte et résolue, sans cependant, pour cela, cesser un seul instant d'être féminine.

La musique qu'on écoute chanter dans ses poèmes n'est pas seulement faite de rythmes et d'assonances ; elle est avant tout la traduction parfaite d'une harmonie intérieure, d'une vibration intime provoquée par les plus nobles sentiments.

Originaire de Wattignies, ancien secrétaire général des « Rosati de France », avec Albert Acrement, Mme Suzanne R.-C. Lécluselle a su se faire l'interprète émouvant des souffrances de nos populations du Nord pendant la guerre... et après. Un de ses poèmes, le « Charnier » est, à cet égard, un véritable chef-d'œuvre.

Nous voulons louer aussi, sans réserve, telles autres pièces comme « L'Etranger », « Back Street », « Le Condamné », « Loreley » dont les accents sincères montrent que si l'auteur, repliée sur elle-même après les deuils occasionnés par la Grande Tourmente, a semblé fuir devant l'Amour, elle a cependant trouvé, au cours de son évasion, le seul refuge qui convienne à une artiste aussi sensible et à une âme d'une telle élévation.

F. L.

EN U.R.S.S.

Le général Proskourov est nommé commissaire à la défense

Moscou, 27. — Le général de division Proskourov a été nommé vice-commissaire à la défense. Le général Proskourov appartient à l'armée de l'air.

L'armée rouge compte actuellement cinq vice-commissaires : les commissaires Mekhlis, Koulik, Cymchadenko, Proskourov et le maréchal Boudenny.

23 officiers russes font une descente de 5.000 mètres en parachute, sans appareils à oxygène

Moscou, 27. — Une descente en parachute de 5.000 mètres sans appareils d'oxygène a été effectuée dans un district militaire, en Caucase du Nord, par vingt-trois officiers représentant les divers districts militaires. On déclare que c'est le premier essai fait de cette hauteur, en U.R.S.S. et dans le reste du monde.

LA THÉSAURISATION

est une maladie du billet de banque comme la paralysie est une maladie de l'homme.

Garder des billets de banque c'est appauvrir le pays et s'appauvrir soi-même.

ACHETER, C'EST VIVRE ET FAIRE VIVRE

Le chef des nazis américains a été remis en liberté sous caution

New-York, 27. — Fritz Kuhn, leader du Bund germano-américain, arrêté hier en Pensylvanie, a été mis en liberté provisoire sous caution de cinq mille dollars.

DES PRÉCAUTIONS SONT PRISES A LONDRES, EN PRÉVISION DE TROUBLES PROVOQUÉS PAR L'ARMÉE RÉPUBLICAINE IRLANDAISE

Londres, 27. — Craignant que les membres de l'Armée républicaine irlandaise ne se livrent à de nouveaux actes subversifs à Londres, pendant les fêtes de la Pentecôte, les autorités de Scotland Yard ont décidé que tous les édifices publics, les banques et postes d'essence seraient l'objet d'une surveillance toute spéciale.

LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

M. LAURENT

M. LAURENT, député du Nord, porte-parole de M. Lebas qui se trouve éloigné par son état de santé des travaux du Congrès, vient demander aux délégués de s'en tenir à l'ordre du jour arrêté par la C.A.P., de ne pas insister pour discuter le rapport moral. Il fait appel à l'esprit de conciliation de chacun.

« En présence de la gravité de la situation internationale, il faut éviter ditil des incidents de caractère personnel, les travailleurs sont sursaturés des divisions actuelles ».

M. ARNOL

M. ARNOL (Isère) intervient en faveur de la discussion du rapport moral de M. Paul Faure, conformément à la motion déposée par la Fédération de la Haute-Garonne. « Le Congrès seul est souverain déclare-t-il dans la question de la discussion de ce rapport. Si la C.A.P. a eu en droit de se refuser à la discussion de ce rapport, elle ne l'a pas du point de vue moral et sentimental. C'est la seule année où elle n'aurait pas dû écarter ce rapport de la discussion (nombreux applaudissements).

» Nous sommes décidés à un grand effort de conciliation qui doit être fait dans la clarté. Je veux un vote de confiance, car le refus de ce vote équivaudrait à un nouveau blâme plus regrettable encore que le premier. Un vote de confiance et d'amitié s'impose donc pour celui qui a maintenu l'unité du Parti ».

M. BRACKE

M. BRACKE évoque à son tour l'affaire du rapport moral. Certes, l'incident est douloureux, mais l'orateur ne voudrait pas qu'on y attachât une importance exagérée. Il y a plusieurs années, déjà, que M. Lebas a demandé la suppression du rapport moral. Le dernier Conseil national avait renvoyé la question à la commission de la C. A. P. qui, en prenant une décision à cet égard, n'a fait que remplir un mandat qui lui avait été confié. Ce qui est surprenant, c'est que le secrétaire général, passant outre à la décision de la majorité de la C.A.P., ait adressé aux diverses sections de province le rapport qu'il avait préparé.

La Fédération du Nord retire sa motion

M. LAURENT demande à nouveau la parole pour préciser que la motion qu'il défend au nom de la **Fédération du Nord,** ne comporte aucun blâme à l'égard de qui que ce soit. Le Nord aurait voulu qu'on arrivât, dans un esprit de conciliation, à mettre sur pied un texte acceptable pour tous et qu'on mit fin à l'incident. Etant donné qu'on semble n'avoir pas très bien compris cette position et que le débat est déjà engagé au fond, la **Fédération du Nord retire la motion qu'elle a déposée.**

M. ROUCAYROL

M. ROUCAYROL, député de l'Hérault, estime que la C. A. P., qui n'avait pas reçu mandat de supprimer le rapport moral, n'a pas observé les statuts du Parti et qu'elle outrepasse ses droits, il reproche aux représentants à la C. A. P. de la Fédération du Nord, d'être à l'origine d'un incident qui a été exploité contre le Parti socialiste. L'orateur rappelle tout ce que M. Paul Faure a fait depuis vingt ans pour le Parti socialiste. Le passage à la lecture du rapport et son adoption serait une manifestation d'unité.

M. Léon Blum demande qu'un groupe de délégués élabore un texte de conciliation

M. Léon BLUM monte à la tribune. Il dit sa crainte de voir se prolonger un débat étranger à l'essence même des questions que le Congrès a à débattre et qui risque de faire croire à des rivalités personnelles qui au sein du Parti socialiste n'existent pas.

M. Léon Blum voudrait qu'un petit groupe de délégués se réunisse et élabore un texte susceptible de donner satisfaction à tous. Il ne doit pas être difficile de trouver les formules convenables, ainsi que celles qui expriment au secrétaire général la sympathie et la gratitude unanime du Parti.

M. Paul Faure demande qu'on lise le rapport moral

M. Paul FAURE intervient à son tour. Il déclare ne pas accepter que le débat s'engage de cette manière. Il ne quête ni la sympathie ni l'amitié ; ce qu'il demande c'est tout simplement la justice. « Je demande à mon Parti, conformément aux traditions, d'entendre la lecture du rapport moral et j'attend qu'après la lecture, quelqu'un se lève pour dire qu'il y avait dans ce rapport autre chose que le souci d'unité du Parti. »

M. BLUM ne maintient pas sa proposition

Avec une brève intervention de M. Salomon Grumbach, le débat s'anime un peu, mais sans être vraiment passionné. M. Léon Blum prend à nouveau la parole. Il lui apparaît, qu'après les déclarations de M. Paul Faure, il ne peut maintenir la proposition qu'il avait faite et qui perd son objet puisqu'elle avait pour but d'éviter que le congrès se divisât sur une question qu'il eut sans doute mieux valu ne pas discuter dans de telles conditions.

La motion demandant que le rapport moral soit lu est votée

La motion Masquère (passage à la discussion du rapport moral) est mise aux voix. Le vote a lieu par mandats. **Par 3.302 mandats contre 1.116 et 2.747 abstentions, le Congrès décide de discuter le rapport moral, faisant droit ainsi à la demande de M. Paul Faure.**

La salle accueille sans aucune manifestation l'annonce de ces résultats.

La séance est levée à midi 50. Les travaux du congrès reprendront à 15 h.

M. PAUL FAURE LIT LE RAPPORT MORAL

La séance ne s'ouvre qu'à 15 h. 45, elle est présidée par M. Auguste Pageot, député-maire de Nantes. La parole est donnée à M. Paul Faure pour la lecture du rapport moral. Une partie de la salle applaudit le Secrétaire Général lorsqu'il monte à la tribune. D'une voix claire il lit le document qui constitue un exposé de la situation intérieure du Parti Socialiste et de sa position à l'égard des autres formations politiques. En passant, M. Paul Faure constate que les divisions internes de la C.A.P. ont paralysé l'action de cet organisme. En ce qui concerne les rapports avec les communistes, il recommande une attitude de prudence.

M. Paul Faure évoque ensuite, en termes généraux et dans l'esprit de la thèse qu'il soutient les problèmes que pose la situation internationale. Il termine par un acte de foi dans le Socialisme. Sa lecture terminée, le Secrétaire Général déclare qu'il s'interdit d'ajouter le moindre commentaire à son rapport, mais il se réserve d'intervenir en fin du debat pour répondre aux critiques et aux observations qui ont été formulées.

« La Fédération du Nord repoussera le rapport moral » annonce M. Laurent

M. LAURENT, député du Nord estime que M. Paul Faure, auquel le Parti doit tant, mais qui depuis Montrouge est en désaccord avec la majorité de la C.A.P., aurait dû renoncer spontanément à présenter un rapport moral, d'autant plus que selon la jurisprudence qui s'est établie, le rapport moral doit être l'œuvre de la C.A.P. et non du seul Secrétaire Général.

L'orateur reproche au surplus à M. Paul Faure, de ne pas s'être borné, dans son rapport, à exposer des faits à évoquer l'action du Parti depuis le dernier Congrès ; le Secrétaire Général y esquisse une politique qui sur le plan intérieur et sur le plan international, n'est pas celle de la majorité. Aussi M. Laurent et ses amis de la Fédération du Nord, sans attacher à leur vote la signification d'un désaveu ou d'un blâme, auxquels ils répugnent, repousseront néanmoins sans hésitation le rapport moral.

M. GRUMBACH

M. GRUMBACH, député du Tarn, reproche à M. Paul Faure sa sévérité de ce matin à l'égard de la C.A.P., dont il s'attache à justifier l'attitude. Le seul responsable, selon lui, de la situation absurde créée par l'incident de la C.A.P. est M. Paul Faure, en raison de l'attitude que celui-ci a eu devant cet organisme.

« Le Secrétaire Général, dit M. Grumbach, a en fait placé la Commission devant l'alternative ou d'accepter son rapport ou de le rejeter. L'orateur se demande si en réalité on ne voulait pas faire tomber ses amis dans un piège, en cherchant à faire croire que la C.A.P. avait rejeté le rapport moral parce qu'elle voulait instaurer une politique nouvelle. Il souhaite en terminant qu'une formule soit trouvée pour donner une conclusion au débat, qui ne blesse personne.

M. L. Blum demande la suppression dans le rapport d'une phrase ayant trait au Congrès de Montrouge

M. Léon Blum succède au député du Tarn. Très applaudi, il déclare qu'il intervient dans le même état d'esprit que le matin. Il souhaite qu'un débat qui pèse à tous, puisse se terminer par un vote unanime.

Il ne veut revenir sur aucun des incidents qui ont précédé, accompagné ou suivi la publication du rapport moral. Les termes de ce rapport, il les accepte dans l'ensemble. Une phrase toutefois lui paraît malencontreuse. Elle concerne les résultats du Congrès de Montrouge et on pourrait l'interpréter comme signifiant que le secrétaire général ne considère pas comme l'engageant personnellement les décisions prises par le Parti à ce congrès.

Si M. Paul Faure veut bien supprimer ce passage qui prête à équivoque, car telle n'est certainement pas sa pensée M. Léon Blum et ses amis voteront le rapport moral.

M. Paul Faure justifie son attitude

M. Paul Faure demande aussitôt la parole. Il va justifier son attitude avec fougue, fréquemment applaudi par une grande partie de la salle.

Le secrétaire général déclare tout d'abord qu'il a été désigné pour un an par le Congrès de Royan comme secrétaire général. Par conséquent, les résultats du Congrès de Montrouge ne pouva